

LIVRE BLANC

LES CLÉS POUR OPTIMISER VOS PROJETS DE GESTION DE FLOTTE

E.Leclerc



E.Leclerc 
énergies

CARTE CARBURANT PRO

EDITO DE CHRISTOPHE BOSCA, Responsable des ventes Carte carburant pro E.Leclerc



La gestion de flotte est aujourd'hui un métier à part entière, souvent méconnu par les acteurs de l'entreprise. Or, nous assistons à une évolution complète du secteur en raison de l'évolution des techniques et de la réglementation : développement de véhicules hybrides et électriques, entrée en application de la norme WLTP ⁽¹⁾ qui vise à mesurer la consommation de carburant, les émissions de CO2 et gaz polluants des véhicules légers... Il est désormais impératif de se tenir informé de ces évolutions car l'entreprise se doit d'adopter la politique de gestion de flotte la plus cohérente possible. Être vertueuse tout en donnant du confort à ses collaborateurs. Dans cette perspective, il est essentiel pour les gestionnaires de faire bouger les lignes : effectuer un suivi précis des consommations pour les rationaliser, ne plus utiliser le même véhicule tout au long de l'année, préférer la sélection d'un modèle pour répondre à un besoin précis et proposer des stages d'éco-conduite... L'évolution du secteur passe aussi par l'optimisation des outils mis à la disposition des entreprises. À l'instar des cartes carburant qui s'imposent, aujourd'hui, comme des solutions connues et reconnues pour améliorer la gestion d'un parc automobile. Et pour cause, le carburant peut atteindre jusqu'à 30% du TCO (coût total de possession) d'un véhicule. Accélérée par les enjeux environnementaux, la gestion de flotte opère une mutation qu'il est passionnant d'accompagner.

¹ Worldwide Harmonized Light Vehicles Test Procedure : Procédure d'essai mondiale harmonisée qui permet de déterminer la consommation de carburant et les émissions de gaz d'échappement.

SOMMAIRE

03 Quelles contraintes légales et aides disponibles pour votre flotte ?

05 Véhicule électrique : où en sommes-nous ?

07 Comment acquérir sa flotte ?

09 Le point sur les logiciels de gestion

11 Les étapes pour optimiser votre flotte

04 Quel carburant pour quel besoin ?

06 Virginie Ringot (Canderel) : « L'hybride fait partie de nos réflexions depuis plusieurs mois »

08 Assurance de flotte ou pas ?

10 Carte carburant pro E.Leclerc, facilite votre gestion de flotte

QUELLES CONTRAINTES LÉGALES ET AIDES DISPONIBLES POUR VOTRE FLOTTE ?

L'objectif général est de diminuer les gaz à effet de serre pour respecter l'Accord de Paris. Dans cette optique, entreprises et collectivités disposent d'un panel d'aides pour verdir leur flotte. Décryptage.



JUSQU'À
18 000€

C'EST LE MONTANT DE L'AIDE ATTRIBUÉ PAR LA MÉTROPOLE DE GRENOBLE POUR LA LOCATION OU L'ACHAT D'UN VÉHICULE MOINS POLLUANT*



LA PRIME ET LES AIDES À LA CONVERSION SONT AUSSI VALABLES POUR LES PROFESSIONNELS ET PEUVENT ATTEINDRE JUSQU'À
10 000€**

En deux ans, la loi LOM et la norme WLTP ont changé la donne en matière de contraintes et d'aides pour verdir les flottes automobiles. Elles visent les flottes de plus de 100 véhicules légers ou petits utilitaires. Lors du renouvellement de véhicules, les entreprises concernées doivent atteindre 10% de véhicules à faible et très faible émission de CO2 au 1er janvier 2022, puis atteindre progressivement 50% au 1er janvier 2030.

DES CONTRAINTES PLUS FORTES...

Depuis le 1er janvier 2020, le barème du malus a été revu à la hausse : il s'applique désormais à partir de 110g/km de CO2 au lieu de 117g/km. En mars 2020, c'était au tour de la norme WLTP d'entrer en vigueur. Elle rend plus exigeant le cycle d'homologation des véhicules, entraînant une hausse moyenne de 24,8% des valeurs de CO2.

La taxe annuelle indexée sur le niveau de CO2 (TVS) reste de mise : l'exonération est totale pour les véhicules émettant moins de 60g/km de CO2, soit les électriques et la plupart des hybrides. Entre 61 et 100g/km de CO2, l'exonération est limitée à une durée de 3 ans ou 12 trimestres, avant d'être portée à 2€ par gramme de CO2/an.

...MAIS DES AIDES SUBSTANTIELLES

Le bonus pour l'achat d'une voiture ou d'un utilitaire électrique est passé au 1er juin 2020 à 5 000 €, à la condition que le prix n'excède pas 45 000 €. Les véhicules hybrides rechargeables bénéficient d'un bonus de 2 000 € avec un plafond de 50 000 € de prix d'achat, pour les véhicules ayant une autonomie électrique supérieure à 50 km.

Il est possible d'ajouter à ce bonus la prime à la conversion. Cette prime s'applique à la condition de mettre un ancien véhicule à la casse, immatriculé avant le 1er janvier 2006 pour les motorisations essence et avant le 1er janvier 2011 pour les diesels. En fonction des véhicules et des énergies, ces primes varient : 5 000 € pour un utilitaire électrique ou hybride rechargeable de moins de 60 000 €, 2 500 € pour une voiture électrique ou une hybride rechargeable de moins de 60 000 €, ou bien encore 2 500 €, mais cette fois-ci pour une voiture essence de moins de 137g/km WLTP, ou bien pour une voiture diesel immatriculée depuis le 1er septembre 2019, de moins de 137g/km en WLTP, coûtant moins de 50 000 € dans les deux cas.

En parallèle, certaines régions proposent des bonus cumulables. Dans ce cas, prenez garde à ne pas enclencher l'achat avant d'avoir procédé aux démarches de demande de subvention : elles ne sont pas rétroactives.

*Source : WWW.GRENOBLEALPESMETROPOLE.FR/

** Source : PRIMEALACONVERSION.GOUV.FR

GAZOLE

Grâce à sa forte densité d'énergie, le gazole est le carburant des gros rouleurs.

- ✓ Densité d'énergie contenue dans un litre
- ✓ Faible consommation et émissions de CO2 réduites
- ✗ Les moteurs diesel demandent un système de dépollution complexe
- 👤 Pour un usage fréquent >40 000km/an min

ESSENCE

L'essence est le carburant qui est utilisé dans la majorité des voitures vendues en France et en Europe.

- ✓ Carburant largement distribué
- ✓ Moteurs à essence moins coûteux que les moteurs diesel
- ✗ Consommation plus élevée que celle d'un moteur fonctionnant au gazole
- 👤 Tout type de trajet

Les **carburants MDD** (Marque De Distributeur) sont achetés aux pétroliers et offrent un excellent rapport qualité/prix. Ils proposent le coût le plus bas du marché français. Ils répondent à toutes les caractéristiques légales demandées par les normes sur les carburants. Ces normes garantissent la qualité du gazole et de l'essence distribués. Il s'agit notamment dans le cas de l'essence de sa capacité antidétonante et pour le gazole de sa capacité à s'enflammer sous la pression exercée par le moteur. Le Gaz de pétrole liquéfié répond également à une norme contenant une dizaine de critères principaux.



GPL

Le Gaz de Pétrole Liquéfié (GPL) peut alimenter des moteurs fonctionnant à l'essence.

- ✓ Très peu d'émissions polluantes
- ✓ Coût à l'usage inférieur à celui d'une motorisation diesel
- ✗ Nécessite un second réservoir dans le véhicule
- 👤 Tout type de trajet

ÉLECTRICITÉ

L'énergie électrique est utilisée dans des voitures à moteur électrique à batterie ou hybrides rechargeables.

- ✓ Circulation sans émissions de CO2 ni de polluants
- ✗ Coût du véhicule élevé
- ✗ Temps de recharge important
- 👤 200 km d'autonomie

VÉHICULE ÉLECTRIQUE : OÙ EN SOMMES NOUS ?

Largement soutenu par les mesures gouvernementales, le véhicule électrique (VE) peine malgré tout à s'imposer au sein des flottes automobiles. Il sera toutefois de plus en plus difficile d'y résister.

Les flottes d'entreprise représentent la moitié des immatriculations de voitures neuves en France. C'est dire leur poids. Et jusqu'à récemment, c'était le paradis du diesel. 85% des flottes roulent encore au gazole, mais la situation est en train d'évoluer. Et si la part du véhicule électrique (VE) restait plutôt stable jusque-là, elle pourrait bien finir par décoller.

Selon les chiffres de l'Arval Mobility Observatory, le groupe de réflexion de BNP Paribas et d'Arval sur la mobilité, le VE a doublé sa part de marché des véhicules d'entreprise en ce début d'année, certes très exceptionnelle compte tenu de l'impact de l'épidémie de Coronavirus. Seules les énergies alternatives progressent d'ailleurs sur ces cinq premiers mois de 2020 : les VE est à 5,1%, l'hybride passe de 6,5% à 11,65%, tandis que le Diesel décline à moins de 53% et l'essence à 30%.



LE VÉHICULE
ÉLECTRIQUE A
DOUBLÉ SA PART
DE MARCHÉ
DES VÉHICULES
D'ENTREPRISE SUR
LES PREMIERS MOIS
DE 2020**

DES AVANTAGES ET INCONVÉNIENTS DU VE BIEN CONNUS

D'un côté, il est moins cher à l'usage : le coût d'une recharge est inférieur à un plein de carburant, l'entretien quasi-inexistant, le stationnement souvent gratuit, sans compter les exonérations fiscales comme sur la Taxe sur les Véhicules de Société (TVS) ou sur les cartes grises... Mais de l'autre, les obstacles - l'autonomie et le temps de charge par exemple - peuvent paraître toujours aussi insurmontables. Le surcoût à l'achat, malgré un bonus à 5 000 euros pour un VE neuf de moins de 45 000 euros, en refroidit plus d'un.

DES INCITATIONS DE TOUTE PART

Reste que les gestionnaires de flottes n'auront bientôt plus guère le choix. D'autant que les grands constructeurs automobiles sont en marche pour proposer en 2020, plus de 200 modèles électriques. Des modèles qui augmenteront l'autonomie et réduiront les temps de chargement. Les marques françaises sont en bonne place, la Renault Zoé a été rejointe par la DS3 Crossback E-Tense, les Peugeot e-208 et Peugeot e-2008.

Au niveau local, national comme européen, les incitations arrivent de toutes parts. A Paris, la fin du diesel est programmée pour 2024, celle de l'essence pour 2030, et la vente de véhicules thermiques en France pour 2040 ! En attendant, des quotas de VE sont imposés aux acteurs publics comme aux entreprises*. A force, le VE pourrait donc finir par se démocratiser.

Surtout que les nouvelles normes européennes imposent aux constructeurs de ne pas dépasser une moyenne d'émissions de 95g/km de CO2 sur leurs véhicules vendus. Au-delà ils s'exposent à de lourdes pénalités financières. Seule solution : vendre des voitures à zéro ou très faible émission pour compenser. En clair, ils vont devoir immatriculer bien plus de VE qu'aujourd'hui. Et à n'en pas douter, le marché des véhicules professionnels constitue pour eux un secteur-clé !

*Dans le cadre la loi LOM pour les flottes de plus de 100 véhicules.

** Source : Arval mobility observatory

VIRGINIE RINGOT : « L'HYBRIDE FAIT PARTIE DE NOS RÉFLEXIONS DEPUIS PLUSIEURS MOIS »

Virginie Ringot est responsable des services généraux du groupe Merisant (Pure Via, Canderel...). Elle décrypte sa politique de gestion de flotte, les nouvelles aides de l'Etat et la Car Policy du groupe.



VIRGINIE RINGOT,
RESPONSABLE
SERVICES GÉNÉRAUX
DU GROUPE MERISANT

”

Le gestionnaire de flotte doit revoir sa copie de plus en plus souvent.

Le Diesel décrié, quel est l'impact sur la politique automobile de votre entreprise ?

VIRGINIE RINGOT : Après avoir eu une flotte 100% Diesel pendant plus de 20 ans, nous avons décidé, à partir de la mi-2019, de revoir nos plus petits contrats (moins de 30 000 km/an) et d'introduire des motorisations essence, dont la fiscalité est en train d'évoluer. La TVA sera en effet récupérable à 100% d'ici 2022, comme pour les Diesel. Nous n'avons pas encore le recul nécessaire pour savoir si ce choix est vraiment concluant d'un point de vue du coût. Ce qui est certain, c'est que le monde automobile est désormais en perpétuel mouvement. Le gestionnaire de flotte doit donc revoir sa copie de plus en plus souvent.

Le gouvernement propose à nouveau 2 000 euros d'aide pour les hybrides rechargeables, et jusqu'à 5 000 euros pour les entreprises qui font le choix de l'électrique, est-ce que cela peut vous intéresser ?

V-R : Si l'hybride fait partie de nos réflexions depuis plusieurs mois, ce n'est pas encore le cas de l'électrique. Nous avons trop de gros rouleurs (5 000 km/mois en moyenne) pour l'envisager. Notre rôle est d'optimiser les coûts. Nous essayons d'y répondre au mieux en fonction du catalogue des constructeurs et des mesures gouvernementales. Et le Diesel que l'on cherche tant à bannir reste sur bien des points encore intéressant.

Que dire de la nouvelle norme d'homologation (WLTP) des véhicules neufs, qui doit s'accompagner de mesures de consommation de carburant et d'émissions polluantes plus réalistes ?

V-R : Cette nouvelle norme, qui vient de rentrer en vigueur, va justement bouleverser l'offre des constructeurs ! Et forcément, notre offre interne. Notre objectif reste la maîtrise du TCO, le coût total de notre flotte.

Quelles sont vos stratégies de Car Policy, et notamment quels outils utilisez-vous pour la gestion quotidienne de votre flotte ?

V-R : Jusqu'à présent, nous changeons notre Car policy tous les deux ans environ. A présent, nous sommes beaucoup plus réactifs et restons à l'affût des nouveautés et des obligations gouvernementales. Nous n'utilisons pas d'outil particulier, si ce n'est les outils intranet de nos loueurs.

Y a-t-il des repères que vous ne pensez pas voir évoluer ?

V-R : Cela fait sept ans que nous avons supprimé l'option carte carburant dans le pack proposé par les loueurs, et opté pour l'offre Carte carburant pro E.Leclerc. Celle-ci a totalement répondu à nos attentes, et nous a permis de réaliser des économies, notamment sur les frais de gestion de ce type de carte mais aussi sur le prix au litre. Nous n'avons donc aucune raison de la remettre en question.



COMMENT ACQUÉRIR SA FLOTTE ?

Plusieurs options s'offrent à vous pour constituer votre flotte automobile. Acheter, louer, à comptant ou à crédit, chaque option a ses avantages et ses inconvénients.

1

Acheter comptant ou à crédit ?

Acheter ses véhicules sur fonds propres nécessite d'immobiliser des capitaux importants. Seul avantage : cette option permet d'avoir des certificats d'immatriculation au nom de l'entreprise, quand le crédit-bail ne le permet pas. Dans ce cas, l'entreprise peut soit payer comptant, soit recourir à un crédit « classique », une option à envisager à l'heure où les taux sont extrêmement bas. La question de la pertinence de l'achat mérite cependant d'être posée, dans la mesure où les véhicules perdent immédiatement une part de leur valeur, dès lors qu'ils sortent de l'usine.

- 17% des entreprises choisissent l'achat comptant, 1% l'achat avec un crédit bancaire classique.*
- Solution privilégiée par les TPE et les sociétés nécessitant des véhicules ou des aménagements spécifiques.*

2

Le crédit-bail

Le crédit-bail consiste à conclure un contrat avec un constructeur automobile, un concessionnaire ou bien une société financière. Aucun apport n'est imposé au lancement du contrat, seul le premier loyer sera majoré d'une partie de la valeur du véhicule, qui peut aller jusqu'à 35%. Les contrats durent généralement entre 24 et 60 mois et le kilométrage est aussi encadré, il oscille entre 15 000 et 120 000 km. Dans cette formule, retenir que tout est négociable. En fin de contrat, l'entreprise a le choix d'acquérir le véhicule en levant l'option d'achat, mais elle peut aussi procéder à une acquisition avant la fin du contrat. Dans ce cas, toutefois, des pénalités de remboursement anticipé peuvent être appliquées. Côté avantages, le montant du crédit-bail n'augmente pas le niveau d'endettement professionnel et les loyers sont déductibles de l'impôt sur les bénéfices. Côté inconvénients, le montant du loyer est plus élevé qu'un crédit classique ou qu'une location longue durée.

- 9% des entreprises recourent au crédit-bail*
- Solution privilégiée par les TPE et PME dont les véhicules roulent moins de 15 000 km/an.*

3

La « LLD »

La « LLD » est une offre globale : le montant du loyer mensuel peut comprendre tous les services afférents au véhicule comme l'entretien, les réparations, la fourniture d'un véhicule de remplacement en cas de vol ou d'immobilisation, et même l'assurance. Ce type de contrat permet de disposer d'un véhicule neuf tous les deux à trois ans, et le montant du loyer mensuel est généralement moins coûteux qu'un crédit.

En revanche, il n'est pas possible d'acheter le véhicule en fin de contrat, un kilométrage annuel est fixé (entre 15 000 et 160 000 km) et en cas de dépassement, des frais sont appliqués. Enfin, des frais de remise en état du véhicule peuvent être exigés par le loueur : selon votre secteur d'activité, mieux vaut éviter cette option.

- 73% des entreprises disposant d'une flotte de plus de 10 véhicules choisissent la LLD.*
- Solution privilégiée par ceux qui dépassent 15 à 20 000 km par an.*

*Etude « Les flottes de véhicules des personnes morales », Ministère de l'écologie (Aout 2019).



ASSURANCE DE FLOTTE OU PAS ?

L'assurance est obligatoire, au moins pour le risque de responsabilité civile. Il est possible d'assurer les véhicules individuellement ou de souscrire un seul contrat : c'est l'assurance de flotte. Cette dernière représente le deuxième poste le plus important dans le TCO.

1

Une flotte est constituée à partir de cinq véhicules, du deux-roues au poids-lourd. L'assurance de flotte est souvent une option moins coûteuse que les contrats individuels.

2

Il est possible de souscrire en direct un contrat de flotte auprès de son assureur. Le courtier, indépendant des compagnies, va aider aux choix des garanties et négocier le tarif à la place du client.

3

Pas de bonus-malus avec l'assurance de flotte, mais une réévaluation annuelle de la prime en fonction des kilomètres parcourus et des sinistres. Une renégociation régulière est recommandée.

4

Avec l'assurance de flotte, garantie et services s'adaptent à l'activité de l'entreprise : indemnisation en cas d'immobilisation d'un véhicule et formation à l'éco-conduite font partie des options. Chaque cas particulier est pris en compte et sera précisé dans le contrat qui peut par exemple mentionner le nom des conducteurs de chaque véhicule mais aussi prévoir que tous les collaborateurs puissent conduire tous les véhicules.

5

Quand vous avez acquis votre véhicule en LLD, l'assurance est généralement comprise dans le loyer. Chaque contrat variera en fonction du kilométrage parcouru et de la valeur des matériels et marchandises transportées.



LE POINT SUR LES LOGICIELS DE GESTION

Améliorer le suivi des véhicules et donc réduire les coûts d'entretien, gérer les utilisateurs, les dépenses carburant ou les assurances : les logiciels de gestion de flotte sont un outil précieux. Avant de vous lancer, définissez ce dont vous avez vraiment besoin.

1 Les cartes carburants distributeurs

Utiliser une carte carburant vous offre aussi l'avantage de pouvoir maîtriser et sécuriser vos transactions et celles de vos collaborateurs. La carte vous donne l'accès à un outil interactif qui permet de gérer en temps réel et en toute autonomie l'utilisation de vos cartes et leurs paramètres personnalisables et ajustables à votre besoin à l'instar de la Carte carburant pro E.Leclerc.

3 Fleet Note

Logiciel complet et polyvalent, mais simple, il est notamment adapté à des petites flottes. Des mises à jour de vos données peuvent être faites par import Excel si vous utilisez déjà cette solution. Il est possible aussi de programmer des alertes par courriel. Votre conducteur accède automatiquement à tous les numéros de téléphone en cas d'urgence (assurances, garage...).

5 Coyote Fleet

La célèbre application de navigation a également développé un logiciel de gestion de flotte. Il est particulièrement performant si vous avez besoin de localiser rapidement vos équipes ou de retracer l'historique des trajets.

7 GAC Car Fleet

Pour les parcs auto à partir de 30 véhicules. Le logiciel dispose d'un service automatique de collecte, d'import, d'intégration et de consolidation de vos données. Le plus : il intègre une gestion automatisée des amendes. Mais il n'intègre pas de suivi GPS si vous souhaitez localiser vos véhicules en temps réel.

Les logiciels des loueurs 2

Leur utilisation est souvent proposée en même temps que la location des véhicules. S'ils répondent à vos besoins, ils présentent un inconvénient : ces outils poussent l'entreprise à concentrer ses contrats de location chez un seul loueur, par simplicité. Le risque est alors de ne plus faire jouer la concurrence et de payer plus cher ses locations.

Atilog 4

L'application peut au choix être installée sur vos ordinateurs (achat du logiciel) ou dans le cloud (location). Très complet, il permet le suivi du financement des véhicules, des assurances, de l'entretien, et aussi des utilisateurs. Des documents Word, Excel, PDF ou JPG peuvent être liés à chaque fiche ce qui facilite la gestion.

Mapping Control 6

Ce logiciel, conçu par une société française, offre un grand nombre de services optionnels, permettant à chaque entreprise de se constituer un outil sur mesure et évolutif. Il est accessible depuis les smartphones.

CARTE CARBURANT PRO E.LECLERC, FACILITE VOTRE GESTION DE FLOTTE

Cet outil proposé par E.Leclerc énergies permet de simplifier la gestion de flotte des entreprises, de la TPE aux grands comptes en passant par les collectivités et professions libérales. Attractivité tarifaire, important maillage des stations, accompagnement personnalisé : le point sur les atouts de cette carte carburant pensée pour s'adapter aux besoins de chaque société.



+1 000

STATIONS-SERVICE DANS
L'ENSEMBLE DE LA FRANCE



CHAQUE CARTE EST
PARAMÉTRABLE À

100%

Le maillage des station-service auxquelles donne accès une carte carburant est un point clé pour faire son choix. Avec un réseau de plus de 1000 stations-service dans l'ensemble de la France, Carte carburant pro E.Leclerc simplifie le quotidien des professionnels. « *Son grand atout est aussi tarifaire puisqu'avec cette carte, vous bénéficiez du prix à la pompe E.Leclerc qui compte parmi les plus compétitifs du marché. On peut ainsi réaliser jusqu'à 10% d'économies sur ses achats de carburant* », explique Christophe Bosca, Responsable des ventes Carte carburant pro E.Leclerc. L'accompagnement est un autre point fort puisque les entreprises bénéficient d'un suivi personnalisé de la part d'une équipe dédiée. « *Nous sommes présents en région, ce qui permet à nos conseillers d'aller à la rencontre de nos prospects et clients. Mais chez E.Leclerc, il n'y a pas de petits et grands clients : toutes les entreprises peuvent contacter notre service client basé en France et trouver des réponses sur-mesure en fonction de leurs besoins* ».

UN OUTIL POUR LA GESTION DE FLOTTE

La Carte carburant pro E.Leclerc ne permet pas seulement de simplifier l'approvisionnement de ses véhicules en carburant, elle est aussi un véritable outil de gestion. Chaque carte est paramétrable à 100%. « *On peut choisir ses créneaux horaires, la localisation des station-service, le volume d'essence... Chaque entreprise peut ainsi définir les conditions d'utilisation pour ses collaborateurs, en temps réel, sur chaque carte de son parc automobile* », précise Christophe Bosca. Outre une indéniable simplification de la gestion des dépenses de carburant, la carte donne accès à des rapports et bilans mensuels de consommation pour visualiser clairement le volume d'essence de chaque véhicule. Une lisibilité source d'économie.



LES 5 ÉTAPES POUR OPTIMISER SA FLOTTE

1



Acquérir sa flotte en étudiant toutes les options

- Les TPE et sociétés nécessitant des véhicules spécifiques privilégieront l'achat de leur véhicules à comptant ou à crédit.
- La location sera d'avantage la solution pour ceux qui dépassent les 15 000 kms/an.
- Les TPE et PME dont les véhiculent roulent moins de 15 000 kms/an privilégieront le crédit bail.

2



Soigner son assurance de flotte

- La garantie et les services s'adaptent à l'activité de l'entreprise. Pas de bonus-malus avec l'assurance de flotte, mais une réévaluation annuelle de la prime en fonction des kilomètres parcourus et des sinistres. Une renégociation régulière est recommandée.



Se faire aider par les logiciels de gestion de flotte

- Améliorer le suivi des véhicules et donc réduire les coûts d'entretien, gérer les utilisateurs, les dépenses carburant ou les assurances : les cartes carburant et les logiciels de gestion de flotte sont des outils précieux.



Choisir son carburant

- Avec sa forte densité d'énergie, le **gazole** est le carburant des gros rouleurs. Il est conseillé pour les flottes roulant plus de 40 000km/an.
- **L'essence** est largement distribué et est conseillé pour tout type de trajet.
- **Le GPL** a très peu d'émissions polluantes et est conseillé pour tout type de trajets. Le coût à l'usage est inférieur à celui d'une motorisation diesel.
- L'électrique a une autonomie de 200km. Il nécessite un temps de rechargement plus long.
- **Les carburants marques distributeurs** répondent à toutes les normes légales requises. Excellent rapport qualité/prix.



Etudier les nombreuses aides de l'État

- De nombreux bonus, primes et aides pour les TPE/PME ont été créés. Le bonus pour un véhicule électrique est passé à 5 000€. Les véhicules hybrides rechargeables bénéficient d'un bonus de 2 000€. Il est possible d'ajouter la prime à la conversion. Ces primes peuvent atteindre jusqu'à 10 000 €.

5

4

3



WWW.CARTECARBURANT.LECLERC



WWW.LINKEDIN.COM/SHOWCASE/CARTE-CARBURANT-PRO-LECLERC



CARTE CARBURANT PRO